



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Le 8 novembre 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 8 novembre 2021 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 18h30.

Étaient présents : Monsieur Michel Côté, maire
Monsieur Bernard Demers, conseiller, poste numéro 1
Madame Laurence Frenette, conseillère, poste numéro 2
Monsieur Ghislain Privé, conseiller, poste numéro 3
Monsieur Benoît Fournier, maire suppléant et conseiller, poste numéro 4
Monsieur Bruno St-Germain, conseiller, poste numéro 5
Madame Suzanne Nault, conseillère, poste numéro 6

Était absent :

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Côté

Était également présent : Monsieur Yan Zurbach, directeur général et secrétaire-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h55, le maire, monsieur Michel Côté, déclare la séance ouverte en application des décisions gouvernementales prises dans le cadre de la pandémie de la Covid-19.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

129-11-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de : Ghislain Privé
Appuyé par : Laurence Frenette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2021

130-11-2021

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2021

Sur la proposition de : Bruno St-Germain
Appuyé par : Suzanne Nault
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

5. CORRESPONDANCE

5.1. MRC d'Acton

- 5.1.1. SQ poste d'Acton : consultation annuelle pour les priorités locales
 - 5.1.2. Prévention des incendies : compte rendu des activités
 - 5.1.3. Avis public de modification du règlement 2018-03 sur la gestion contractuelle
- 5.2. RIAM
- 5.3. M.D.D.E.L.C.C.
- 5.4. M.A.M.H.
- 5.4.1. Départ de monsieur Chapdelaine – Remerciements

131-11-2021

REMERCIEMENTS À MONSIEUR DANIEL-JOSEPH CHAPDELAINÉ

ATTENDU le départ de la Direction régionale de la Montérégie du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de monsieur Daniel-Joseph Chapdelaine, où il occupait les fonctions de Conseiller en affaires municipales et en aménagement du territoire, de Répondant en affaires autochtones et de Responsable-substitut de l'Organisation régionale de sécurité civile ;

ATTENDU la qualité du support professionnel hors du commun qu'a fourni M. Chapdelaine aux présents administrateurs de la municipalité de Béthanie, la rapidité de ses interventions et l'étoffe de ses conseils;

ATTENDU le dévouement dont celui-ci a fait preuve lors de sa dernière semaine à l'emploi du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation lorsqu'il s'est déplacé dans la municipalité de Béthanie pour donner une séance d'information sur les rôles et les responsabilités des élus aux nouveaux membres du conseil d'administration;

ATTENDU sa touche personnelle, qui a donné à ladite présentation sa richesse, son climat participatif et de partage, à l'image de l'ensemble de son travail pour la municipalité de Béthanie;

Sur la proposition de : Suzanne Nault

Appuyé par : Laurence Frenette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie remercie chaleureusement monsieur Daniel-Joseph Chapdelaine pour ses services rendus et son engagement envers le monde municipal, le félicite pour sa nomination au ministère de la Culture et des Communications et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

ADOPTÉE

5.5. Ministère de l'environnement : communiqué de presse « vers une société zéro déchet »

5.6. Lettre de la firme Municonseil concernant la plainte contre le Vignoble

132-11-2021

ACCUSÉ DE RÉCEPTION ET RÉPONSE À LA LETTRE DE LA FIRME MUNICONSEIL AVOCATS

ATTENDU la réception de la lettre datée du 15 octobre 2021 de Municonseil Avocats qui a pour objet l'*exposé d'une situation de trouble de voisinage* qui fait suite à la plainte d'un citoyen au sujet des activités de son voisin s'étant déroulées suite à l'octroi d'une autorisation d'événement par la municipalité

ATTENDU QUE la firme Municonseil Avocats invite la municipalité à leur préciser la procédure par laquelle les autorisations d'événements seront dorénavant octroyées et dans quelle mesure celle-ci assurera au mieux la préservation des droits de chaque citoyen



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Sur la proposition de : Benoît fournisseur
Appuyé par : Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accuse réception du courrier et a bien pris connaissance de son contenu;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie demande à son directeur général de répondre à ce courrier par un autre où sera exposé sur quelles bases la municipalité est en train de retravailler sa procédure d'octroi des autorisations d'événements.

ADOPTÉE

5.7. Archives nationales; archivage de l'Écho de Béthanie

6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1. RAPPORT DU MAIRE

Compte-rendu du maire, séance du conseil du lundi 8 novembre 2021

Mercredi le 13 octobre, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.

Mercredi le 13 octobre, participé à la séance préparatoire suivie de la séance régulière du conseil de la MRC.

Jeudi le 14 octobre, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.

Lundi le 18 octobre, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.

Jeudi le 21 octobre, rencontre à la MRC pour une séance d'informations pour les nouveaux maires.

Mardi le 26 octobre, rencontre de préparation du budget à la MRC.

Mercredi le 27 octobre, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.

Mercredi le 27 octobre, assisté à la réunion de la R.I.A.M.

Jeudi le 28 octobre, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.

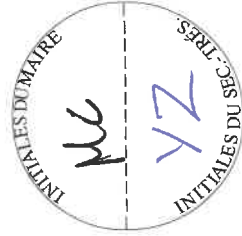
Jeudi le 28 octobre, participé à la séance de formation pour les nouveaux élus. Séance tenue dans la salle du conseil et donnée par M. Chapdelaine du ministère des affaires municipales.

Samedi le 30 octobre, participé à la fête des enfants pour l'Halloween, organisée par le Comité des Loisirs.

Lundi le 1^{er} novembre, présidé le caucus des membres du Conseil.

Mardi le 4 novembre, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.

Lundi le 8 novembre, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Lundi le 8 novembre, présidé la séance régulière du Conseil.

Michel Côté
Maire

- 6.2. Établissement d'un calendrier pour réunion du CCU (plusieurs projets)
- 6.3. Renouvellement du contrat avec Roxton Falls pour le service des incendies

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ROXTON FALLS

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls a fait parvenir à la Municipalité de Béthanie une proposition de renouvellement d'entente relative à la protection contre les incendies;

ATTENDU QUE cette proposition prévoit les hausses suivantes (toutes les autres conditions restant les mêmes que dans l'entente précédente) :

- Coûts d'opération et d'administration (article 5) :
 - À compter du 1^{er} janvier 2022, le montant de 15 502,77\$ est haussé de 2 500\$ pour un montant total de 18 002,77\$. Celui-ci sera réparti en deux versements égaux, chacun versé le premier mars et le premier juillet.
 - À compter du 1^{er} janvier 2023, le montant de 18 002,77\$ est haussé de 2 500\$ pour un montant total de 20 502,77\$. Celui-ci sera réparti en deux versements égaux, chacun versé le premier mars et le premier juillet.

Pour les années subséquentes, la hausse applicable est celle prévue à l'article 11 (Indexation des frais d'opération);

- Tarification des services (article 6) :

Concernant le taux horaire des pompiers, un minimum de trois heures (3H00) par pompier leur est payé et nous est facturé pour une intervention, même si elle est d'une durée de moins de trois heures.

Sur la proposition de : Benoît Fournier

Appuyé par : Suzanne Nault

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil municipal de Béthanie accepte les hausses proposées par la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls, le reste de l'entente de protection contre les incendies restant identique à la précédente;

QUE monsieur le maire Côté et le directeur général soient autorisés à signer l'entente de protection contre les incendies entrant en vigueur le 1er janvier 2022 pour une durée de trois ans.

ADOPTÉE

- 6.4. Suivi des jugements et mises à l'amende de monsieur Brophy et madame Benoît

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 OCTOBRE 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les listes des comptes et des salaires nets payés pour le mois d'octobre 2021.

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 31 OCTOBRE 2021

Sur la proposition de : Bernard Demers

Appuyé par : Bruno St-Germain

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

133-11-2021

134-11-2021



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

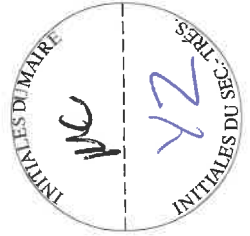
QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois d'octobre 2021 totalisant 96 611,67 \$.

Liste des comptes payés au 31 octobre 2021

No.chèque	Nom	Montant
L2100201	Excavation L. G. Inc.	7 793,83
L2100202	Eurofins, Environex	41,39
L2100203	Pompes Bonneau et Fils Inc.	357,57
L2100204	Construction DJL Inc.	13 370,77
L2100205	Location Yergeau Inc.	486,17
L2100206	La Paperasse	538,95
L2100207	Transport K.N.L. Brien Inc.	1 865,47
L2100208	Régie Inter. D'Acton et des Maskoutains	3 905,17
L2100209	Hydro Québec	29,67
L2100210	Ministre des finances (SQ)	20 406,00
L2100211	Bell Mobilité Inc.	19,49
L2100212	Paul Lussier	144,00
L2100213	Yvon Thomas	103,25
L2100214	Buropro Citation	102,33
L2100215	Normand Jeanson Excavation Inc.	1 187,12
L2100216	Location Armand Borduas	1 392,99
L2100217	Receveur Général du Canada (DAS)	634,19
L2100218	Ministre du Revenu du Québec	2 011,66
L2100219	Régie Inter. D'Acton et des Maskoutains	168,70
L2100220	COOPTTEL	128,55
L2100221	Paul Lussier	90,50
L2100222	Les spécialistes du ponceau Inc.	171,08
L2100223	Yvon Thomas	30,00
L2100224	Jacques Laferté Ltée	68,02
L2100225	Régie Inter. D'Acton et des Maskoutains	3 123,73
L2100226	Côté & Fils Inc.	25,50
L2100227	Hydro Québec	88,37
L2100228	Monique Lassonde	87,53
L2100229	Nettoyeur J E Therrien	274,65
L2100230	Excavation L. G. Inc.	28 387,35
L2100231	Paul Lussier	65,00
L2100232	Yvon Thomas	83,50
L2100233	Buropro Citation	33,58
L2100234	Municipalité du village de Roxton Falls	145,85
		87 361,93

Liste des salaires nets payés au 31 octobre 2021

Pièce	Date chèque	Nom	Prénom	Montant
D2100231	2021-10-04	Lussier	Paul	227,47
D2100232	2021-10-04	Thomas	Yvon	317,11
D2100233	2021-10-04	Lassonde	Monique	71,12
D2100234	2021-10-04	Zurbach	Yan	794,04
D2100235	2021-10-04	Poulin	Andrée-Anne	440,24
D2100236	2021-10-13	Lussier	Paul	141,49
D2100237	2021-10-13	Thomas	Yvon	115,49
D2100238	2021-10-13	Lassonde	Monique	92,61
D2100239	2021-10-13	Zurbach	Yan	639,42
D2100240	2021-10-13	Poulin	Andrée-Anne	349,37
D2100241	2021-10-14	Lussier	Paul	424,46
D2100242	2021-10-14	Thomas	Yvon	298,61
D2100243	2021-10-14	Lassonde	Monique	116,85
D2100244	2021-10-14	Zurbach	Yan	639,42
D2100245	2021-10-14	Poulin	Andrée-Anne	478,80
D2100246	2021-10-18	Lussier	Paul	107,12



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

D2100247	2021-10-18	Thomas	Yvon	188,20
D2100248	2021-10-18	Lassonde	Monique	84,01
D2100249	2021-10-18	Zurbach	Yan	639,42
D2100250	2021-10-18	Poulin	Andrée-Anne	491,60
D2100251	2021-10-25	Fournier	Benoît	301,44
D2100252	2021-10-25	Nault	Suzanne	228,58
D2100253	2021-10-25	Frenette	Laurence	228,58
D2100254	2021-10-25	St-Germain	Bruno	228,58
D2100255	2021-10-25	Privé	Ghislain	228,58
D2100256	2021-10-25	Demers	Bernard	228,58
D2100257	2021-10-25	Côté	Michel	1 148,55
				9 249,74

ADOPTÉE

7.2. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

135-11-2021

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2021

Sur la proposition de : Bernard Demers
Appuyé par : Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs telles que présentées ci-dessous et en autorise les déboursés.

Liste des comptes à payer au 31 octobre 2021

Nom	Description	Montant	Total
			0,00

ADOPTÉE

7.3. RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

7.3.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 31 OCTOBRE 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la conciliation bancaire au 31 octobre 2021 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation), laquelle démontre un solde aux livres de 83 788,51 \$.

7.3.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 OCTOBRE 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 31 octobre 2021, lequel démontre :

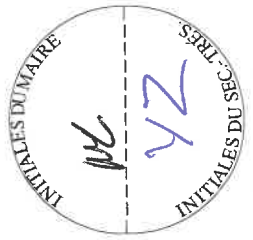
Revenus de fonctionnement :	Pour le mois d'octobre	Cumulatif 2021
Dépenses de fonctionnement :	891,71 \$	591 542,00 \$
	69 412,97 \$	473 864,49 \$

7.4. Changement d'administrateurs au compte Affaires Desjardins

136-11-2021

MISE À JOUR DES NOMS DES ADMINISTRATEURS DU COMPTE DESJARDINS AFFAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

ATTENDU la nécessité de mettre à jour les informations relatives à ses administrateurs du compte d'opérations Desjardins Affaires de la municipalité de Béthanie en raison de l'embauche de la nouvelle adjointe administrative et de l'élection du nouveau Conseil municipal,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Sur la proposition de : Bruno St-Germain

Appuyé par : Laurence Frenette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie désigne comme signataires au compte d'opération de la municipalité les quatre personnes suivantes (deux signataires étant nécessaires en tout temps) :

- Monsieur Michel Côté à titre de maire
- Monsieur Benoît Fournier à titre de maire suppléant
- Monsieur Yan Zurbach à titre de directeur général et secrétaire-trésorier
- Madame Andrée-Anne Poulin à titre d'adjointe administrative

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie désigne comme administrateurs principaux d'Accès D pour le compte d'opération de la municipalité les quatre personnes suivantes :

- Monsieur Michel Côté à titre de maire
- Monsieur Benoît Fournier à titre de maire suppléant
- Monsieur Yan Zurbach à titre de directeur général et secrétaire-trésorier
- Madame Andrée-Anne Poulin à titre d'adjointe administrative

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie désigne ces représentants pour exercer tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité au compte Affaire Desjardins de la Vallée d'Acton et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

Le directeur général et secrétaire-trésorier exercera les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature de deux (2) d'entre eux, étant entendu que la signature du directeur général et secrétaire-trésorier doit toujours paraître.

Les pouvoirs mentionnés dans la résolution énoncée précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir.

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.

ADOPTÉE

7.5. Adoption du budget 2022 de la RIAM

137-11-2021

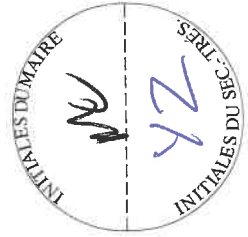
ADOPTION DU BUDGET DE LA RIAM POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2022 et nous l'a transmis pour adoption;

Sur la proposition de : Benoît Fournier

Appuyé par : Suzanne Nault

Il est résolu à l'unanimité des membres présents



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2022, tel que soumis au Conseil;

ADOPTÉE

7.6. Mandat d'achat de bacs roulants pour 2022 à la RIAM

138-11-2021

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS – ACHAT CONJOINT DE BACS ROULANTS POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a signé l'entente permettant la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

ATTENDU les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

ATTENDU QUE, pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

ATTENDU QUE la Régie a fixé au 10 décembre 2021 la date limite à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

ATTENDU l'intérêt de la municipalité d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

ATTENDU les articles 621 et suivants du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)* et 468.52 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

Sur la proposition de : Bruno St-Germain

Appuyée par : Laurence Frenette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

BACS VERTS (MATIÈRES RECYCLABLES)	BACS AÉRÉS BRUNS (MATIÈRES ORGANIQUES)	BACS GRIS (RÉSIDUS DOMESTIQUES)
360 LITRES	240 LITRES	360 LITRES
3	3	2

De déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

De conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulée par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant : le 1321 chemin de Béthanie, Qc, J0H 1E1.

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie mandate le maire et le directeur général à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE INCENDIES)

8.1. Rapport du service de premiers répondants

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport du service de premiers répondants pour la période d'octobre 2021.

9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.1. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
- 9.2. Renouvellement de contrat de service avec la SPAD

139-11-2021

RENOUVELLEMENT DU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD) POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU QUE la loi provinciale (1162-2019) effective depuis le 3 mars 2020 oblige les propriétaires de chiens à les enregistrer, la municipalité étant responsable de son application ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a demandé une offre de service à la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) afin de se conformer aux exigences de cette loi ;

Sur la proposition de : Suzanne Nault
Appuyé par : Bruno St-Germain

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte l'offre de service de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) pour l'année 2022 tel que présentée, pour une répartition du paiement à celle-ci de la façon suivante : un montant de 4,18\$ par habitant à payer par la municipalité, et 20,00 \$ à payer à la SPAD par son propriétaire pour chaque chien qu'il possède pour la durée de vie de l'animal (le même montant devant être acquitté pour le remplacement de la licence au besoin)

ADOPTÉE

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1. Rapport du service d'inspection

10.2. Liste des permis octroyés

10.3. Formation d'un comité de travail pour préciser et documenter les projets du Marché des trouvaillles et de la Place du centenaire

140-11-2021

FORMATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL POUR LE MARCHÉ DES TROUVAILLES ET LA PLACE DU CENTENAIRE

ATTENDU QUE la volonté du Conseil municipal de mener efficacement le projet de construction de la Place du Centenaire, comme celle du Marché des trouvaillles ainsi que la constitution de son administration ;

Sur la proposition de : Bernard Demers

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie enregistre la fondation du Comité de travail pour l'aménagement du Marché des trouvaillles et de la Place du Centenaire.

10.4. Nuisances : liste en vue du tour d'automne de l'inspecteur



No de résolution
ou annotation

141-11-2021

**Procès-verbal des Délibérations
du Conseil de la Municipalité de Béthanie**

11. LOISIRS ET CULTURE

12. AUTRES INFORMATIONS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE

Sur la proposition de : Bernard Demers
Appuyé par : Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance soit levée à 20h55

ADOPTÉE

Invitation aux citoyens

Accueil à 18h00

Début de la séance du conseil 18h30

Vous êtes cordialement invités à assister à la séance du conseil.

Michel Côté, maire